Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260605-2026_04_04-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

D N°4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Gérard MITCHOVITCH, maire.

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

Etaient excusés : Daniel CROLAIS, André GOURHANNIC, Béatrice LE GOASDUFF et Marie-Laure MUGNIER qui ont donné procuration respectivement à Anne BERTIN, caroline ACH, Marie-Anne JACOPIN et Christine FALHUN.

Monsieur Bruno MASSEZ a été élu secrétaire de séance.

Date de Convocation	Date d'Affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
29.05.2026	09.06.2026	19	15	19

RENOUVELLEMENT DE LA CCID - PROPOSITION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES

Monsieur Bruno MASSEZ, adjoint au Maire, rappelle qu'en application de l'article 1650 du Code général des impôts, le renouvellement général des conseils municipaux entraîne le renouvellement intégral de la Commission communale des impôts directs (CCID) pour la durée du mandat 2026-2032.

La CCID joue un rôle central en matière de fiscalité directe locale. Elle est compétente pour les locaux d'habitation et les propriétés non bâties, la Commission intercommunale des impôts directs (CIID) se substituant à elle pour les locaux professionnels au niveau de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (régime de la fiscalité professionnelle unique).

La commune comptant moins de 2 000 habitants (1 999 habitants — population municipale en vigueur), la CCID sera composée du Maire (président) et de 6 commissaires titulaires, doublés de 6 suppléants. Conformément aux dispositions légales, le Conseil municipal doit proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) une liste comportant 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants), parmi lesquels le Directeur des Finances Publiques désignera les commissaires.

La commission Finances – Économie, réunie le 30 avril 2026, a examiné un projet de liste et émis un avis favorable à l'unanimité sur sa transmission au Conseil municipal.

Visas

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260605-2026_04_04-DE

Vu le Code général des impôts, et notamment ses articles 1650 et 1650 A ;

Vu les articles 1503 et 1505 du même code, relatifs au rôle de la commission dans l'évaluation des propriétés ;

Vu l'article 345 de l'annexe III au Code général des impôts ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission Finances – Économie réunie le 30 avril 2026 ;

Considérant la nécessité de proposer à la DDFiP du Finistère, dans un délai de deux mois à compter de l'installation du Conseil municipal, une liste de contribuables remplissant les conditions d'éligibilité prévues par la loi ;

Considérant que les personnes proposées sont de nationalité française ou ressortissantes d'un État membre de l'Union européenne, âgées d'au moins 18 ans, jouissent de leurs droits civils, sont inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux de la commune et sont familiarisées avec les circonstances locales ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

-de présenter à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques du Finistère la liste de 24 contribuables ci-après, en vue de la constitution de la Commission communale des impôts directs (CCID) de Kerlouan pour le mandat 2026-2032 :

Civilité	Nom	Prénom	Adresse (Kerlouan)
M.	BODENNEC	Robert	340 Hent Kerzavater
M.	COLLIOU	Christian	182 Keroual
M.	HABASQUE	Jean-François	130 Hent Menmenac'h
M.	GOUGAY	Joseph	350 Hent Roc'h Ar Gong
M.	SALOU	François	250 rue du Docteur Jaouen
M.	JAMBOU	Bernard	Kervizouarn
M.	LE BARS	Jean-Jacques	Perzel
M.	LE MENN	Yves	Kerbiquet
M.	LOAEC	Gérard	195 impasse des Courlis
M.	MASSEZ	Bruno	8 Perzel

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260605-2026_04_04-DE

MME	DUBROEUCQ	Clotilde	16 rue de l'Arvor
MME	FALHUN	Christine	270 route des Salicornes
M.	LEFRANC	Alain	21 Le Goas
M.	CROLAIS	Daniel	1 Lotissement de Lanveur
MME	MUGNIER	Marie-Laure	73 Lézérider
M.	LECONTE	Frédéric	800 rue du Docteur Jaouen
MME	JACOPIN	Marie-Anne	6 lotissement de Rumaout
MME	BERTIN	Anne	330 route de la Chapelle
M.	PRIGENT	Maël	2 lieu-dit Rudoloc
M.	LADAN	Daniel	160 Hent Maner Ran
M.	CADIOU	Gilbert	1 lieu-dit Digue
M.	BIZIEN	Yann	95 Roch Kleguer Bihan Lieu dit Poulfeunteun
M.	FAVE	Pierre Yves	115 rue Busard des Roseaux
MME	KREBS	Patricia	130 rue Maurice Michali

-d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre la présente liste à la DDFiP du Finistère par l'intermédiaire du Portail Internet de la Gestion Publique (PIGP), et à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

-de préciser que les commissaires titulaires et suppléants seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques parmi les noms figurant sur la liste, et que leur nomination sera notifiée au Maire.

Monsieur Le Maire met aux votes = pas d'observation, adopté à l'unanimité.

Le Maire
Gérard MITCHOVITCH

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260605-2026_04_04-DE